

DELIBERATION DU

17-mars-21

n°2021/06

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020

Le conseil municipal

réuni sous la présidence de

Mme MAIS Marie Claire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice

2020

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement

2020

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	27 596,01 €		-43 576,45 €	Dépenses 203 768,00 €	-145 947,00 €	-161 927,44 €
FONCT	324 424,36 €		88 304,87 €	Recettes 57 821,00 €		412 729,23 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	412 729,23 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	161 927,44 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	250 801,79 €
report investissement (ligne 001)	-15 980,44 €
Total affecté au c/ 1068 :	161 927,44 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	
Déficit à reporter (ligne 002)	

Fait à RIOUX MARTIN

Le 17-mars-21

Délibéré par Le conseil municipal

Le 17-mars-21



Nombre de membres en exercice :	11
Présents :	10
Suffrages exprimés :	9
Abs :	
Pour :	9
Contre :	
Date de la convocation :	11-mars-21

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le

et de la publication le